

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)**

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N°: 200-06-000238-199

DATE: Le 16 juin 2020

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : L'HONORABLE CLÉMENT SAMSON, J.C.S.

DANIELLE DALLAIRE

Demanderesse

c.

MARUYASU INDUSTRIES CO., LTD.

et

CURTIS-MARUYASU AMERICA, INC.

et

SANOH INDUSTRIAL CO., LTD.

et

SANOH AMERICA, INC.

et

USUI CO., LTD.

et

USUI INTERNATIONAL CORPORATION

Défenderesses

**JUGEMENT SUR DEMANDE POUR OBTENIR LA PERMISSION DE SE
DÉSISTER CONTRE LES DÉFENDERESSES MARUYASU INDUSTRIES CO. LTD.
ET CURTIS-MARUYASU AMERICA INC.**

- [1] **ATTENDU** la demande en autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentante de la demanderesse;
- [2] **ATTENDU** la demande de la demanderesse de se désister sans frais contre les défenderesses Maruyasu Industries Co. Ltd. et Curtis-Maruyasu America Inc.;
- [3] **ATTENDU** l'entente de règlement à portée nationale, pièce P-1, qui inclut les membres du Québec visés par l'action de la demanderesse et qui prévoit le désistement de l'action de la demanderesse;
- [4] **ATTENDU** le consentement des défenderesses;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL:

- [5] **ACCORDE** la présente demande;
- [6] **AUTORISE** la demanderesse à se désister sans préavis et sans frais de son action contre les défenderesses Maruyasu Industries Co. Ltd. et Curtis-Maruyasu America Inc.;
- [7] **DÉCLARE** que le désistement n'affecte pas les droits des parties;
- [8] **AUTORISE** la demanderesse à déposer un avis de désistement en faveur des défenderesses Maruyasu Industries Co. Ltd. et Curtis-Maruyasu America Inc. dans les quinze (15) jours suivant le présent jugement;
- [9] **LE TOUT** sans frais de justice.

CLÉMENT SAMSON, J.C.S.

Me Careen Hannouche
Klein Avocats Plaideurs Inc.
Avocats de la demanderesse

Me Noah Boudreau
Fasken Martineau Du Moulin LLP
Avocats des défenderesses Maruyasu Industries Co., Ltd., Curtis-Maruyasu America
Inc.

Me Karine Chenevert
Borden Ladner Gervais LLP
Avocats des défenderesses Sanoh Industrial Co., Ltd., Sanoh America Inc.

Me Vincent de l'Étoile
Langlois Lawyers LLP
Avocats des défenderesses Usui Co., Ltd., Usui International Corporation